

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS AU BIVAP
POUR L'IMPORTATION DE CHIENS ET DE CHATS A WALLIS ET FUTUNA DEPUIS LA
NOUVELLE CALEDONIE

1. Je soussigné, _____, Propriétaire, sollicite la délivrance d'un permis d'importation pour le ou les animaux décrits ci-dessous à destination de Wallis :

1.1 Espèce ² Chien/Chat	1.2 Nom ²	1.3 Race ²	1.4 Sexe ²	1.5 Date de naissance ²	1.6 Identification ²	1.7 description ²

Sont interdits au transport (en cabine, comme en soute ou par fret), les chiens de 1ère et 2ème catégories telles que définies par le ministère français de l'Agriculture et de la Pêche, à savoir :

- Chiens de 1ère catégorie

Chiens dits d'attaque n'appartenant pas à une race mais assimilables par leurs morphologie aux chiens de race suivants : Staffordshire terrier (pitbulls), Mastiff (Boerbulls), Tosa.

- Chiens de 2ème catégorie

Chiens dits de garde ou de défense, ce sont les chiens de races : American Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa et les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler.

Pour l'introduction à Wallis, les chiens et chats en provenance de métropole, doivent satisfaire une quarantaine en Nouvelle Calédonie.

2. Provenant de :

Nom et prénom ou raison sociale de l'exportateur :

Adresse :

Pays :

Tél :

Fax :

E-mail :

Temps de présence de l'animal dans le pays d'origine :

3. Destinés à (destination finale) :

Nom et prénom ou raison sociale du destinataire :

Adresse :

Pays :

Tél :

Fax :

E-mail :

4. Par le moyen de transport suivant :

Nature : _____

Identification : _____

5. Date d'arrivée sur Wallis : _____, Heure d'arrivée : _____

6. S'il existe une autre personne à contacter à Wallis et Futuna, indiquez :

Nom et prénom de la personne à contacter :

Adresse

Tél :

Fax :

E-mail :

Fait le _____, à _____

Signature :

*Document à transmettre par mail à : **bivap@agripeche.wf***

Joindre à la demande :

- *l'attestation d'identification des animaux,*
- *la copie des vaccins en cours de validité (pour tout animal de plus de trois ans, nous transmettre les 3 dernières années de vaccination),*
- *Copie du permis d'importation de Nouvelle-Calédonie pour les animaux y réalisant une quarantaine,*

**Cette demande de permis est valable pour un mouvement depuis la Nouvelle-Calédonie
(animal habitant en Nouvelle-Calédonie ou après sortie de quarantaine de Nouvelle-Calédonie)**

Pour toute autre origine, prendre contact avec le Bivap